

Par conséquent, on connaissait à ce moment à Moscou l'intervention de Lœbe. Vous devriez télégraphier immédiatement à Moscou et leur proposer de s'adresser *réellement* à Berlin en se basant sur le discours de Lœbe, et en demandant un visa pour moi. Ce sera la voie la moins humiliante pour mettre fin au surcroît d'intrigue que visiblement Staline a tissé autour de la question de mon admission en Allemagne. » Deux jours après, le chargé de pouvoirs du *Guépéou* m'apporta la réponse suivante : « En réponse à la dépêche que j'ai envoyée à Moscou, on m'a simplement confirmé que le gouvernement allemand avait catégoriquement refusé le visa dès le début de Février; il n'y aurait donc aucun sens de faire une nouvelle démarche; en ce qui concerne le discours de Lœbe, celui-ci n'a pas un caractère officiel. Si vous voulez vérifier, adressez vous-même une demande de visa. »

Je ne pus ajouter foi à cet exposé. J'estimais que le Président du Reichstag doit mieux connaître les intentions de son parti et de son gouvernement que les agents du *Guépéou*. Le même jour, je télégraphiai à Lœbe que, me basant sur ses paroles, je m'étais adressé au Consulat d'Allemagne en demandant un visa.

La presse démocrate et social-démocrate mit à plaisir en évidence le fait qu'un partisan de la dictature révolutionnaire devait chercher asile dans un pays démocrate. Il se trouva même des gens qui exprimèrent l'espoir que cette leçon m'apprendrait à apprécier à un plus haut prix les institutions de la démocratie. Il ne me restait plus qu'à attendre pour voir la forme que prendrait cette leçon dans la réalité. Je ne pouvais, évidemment, tolérer aucune équivoque ou imprécision dans la question de mon attitude envers la démocratie. Je fournis à ce sujet des explications au correspondant de Constantinople de la presse social-démocrate allemande qui s'était présenté à moi; je les cite telles que je les ai notées immédiatement après la conversation :

« Etant donné que je fais pour le moment des démarches pour pouvoir entrer en Allemagne, et puis que la majorité du gouvernement allemand se compose de social-démocrates, j'ai un intérêt primordial à définir clairement mon attitude envers la social-démocratie. Il va de soi que rien ne s'est modifié dans ce domaine. Ma position envers la social-démocratie est ce qu'elle était auparavant. Mais il y a plus :

ma lutte contre la fraction de Staline n'est que le reflet de la lutte générale que je mène contre la social-démocratie. Ni vous, ni moi n'avons besoin de taire certaines choses ou de rester dans le vague.

« Certaines publications social-démocrates tentent de trouver une contradiction entre mon attitude de principe dans le problème de la démocratie et les démarches que je fais pour pouvoir entrer en Allemagne, république démocratique. Il n'y a pourtant là aucune contradiction. Nous ne « nions » nullement la démocratie comme le font les anarchistes (verbalement). La démocratie bourgeoise présente des avantages comparativement aux formes d'Etat, qui la précèdent. Mais elle n'est pas éternelle. Elle devra céder sa place à la société socialiste. La dictature du prolétariat est le point qui conduit vers celle-ci.

« Dans tous les pays capitalistes, les communistes prennent part à la lutte parlementaire. L'utilisation du droit d'asile au point de vue principe ne se distingue en rien du fait de profiter du droit de vote, de la liberté de la presse, de réunion, etc.

« Vous vous intéressez à la question de la lutte que je mène pour la démocratie au sein du Parti, des syndicats et des soviets. Les publications social-démocrates tentent parfois de voir en cela un pas que je ferais vers la démocratie bourgeoise. C'est un grand malentendu qu'il n'est pas difficile de mettre à nu. La formule social-démocrate actuelle dit : « Staline a raison contre Trotsky, Rykov a raison contre Staline. » La social-démocratie est pour la restauration du capitalisme en Russie. Mais, on ne peut s'aiguiller dans cette voie qu'en repoussant à l'arrière-plan l'avant-garde prolétarienne, en écrasant son activité propre et sa critique. Le régime de Staline est le résultat nécessaire de sa ligne de conduite politique. Pour autant que la social-démocratie approuve la politique économique de Staline, elle devra se réconcilier aussi avec ses méthodes politiques. Il est indigne d'un marxiste de parler de démocratie en général. Celle-ci a un contenu de classe. Si une politique tendant à la restauration du régime bourgeois est nécessaire, cette politique est incompatible avec la démocratie du prolétariat en tant que classe dominante.

« Un véritable passage au capitalisme ne pourrait être assuré que par un pouvoir dictatorial. Il est ridicule d'exiger la restauration du capitalisme en Russie et de soupçonner en même temps après la démoc-

ratie. C'est là une conception fantaisiste. »

Je ne sais pas si mon interview a paru dans la presse social-démocrate allemande. Il semble que non. J'ignore également dans quelle mesure il a influencé le vote des ministres social-démocrates. En tout cas, pour autant que je puisse comprendre, le droit d'asile démocratique ne consiste pas en ce que le gouvernement n'admette dans le pays que ceux qui pensent comme lui : Nicolas II et le sultan Abdul-Hamid ont agi eux aussi de la sorte. Il n'est pas conforme non plus à ce droit que le gouvernement n'autorise l'entrée des proscrits qu'après avoir reçu l'autorisation du gouvernement qui les a bannis. Le droit d'asile (sur le papier) consiste en ce que le gouvernement laisse entrer dans le pays même ses adversaires à condition qu'ils observent les lois de celui-ci. Il va de soi que je ne pouvais entrer en Allemagne qu'en tant qu'adversaire intransigeant du gouvernement social-démocrate.

L'avocat Kurt Rosenfeld qui, au point de vue opinion, est un social-démocrate de gauche, se chargea de défendre mes intérêts devant le gouvernement allemand. Il le fit de sa propre initiative, mu par des raisons idéologiques et avec un désintéressement parfait. J'acceptai avec reconnaissance les services qu'il m'offrait à titre personnel.

Le Dr Rosenfeld me demanda par dépêche quelles étaient les restrictions que je consentais à subir pendant mon séjour en Allemagne. Je lui répondis :

« J'ai l'intention de vivre tout à fait isolément, hors de Berlin, sans intervenir en aucun cas dans les réunions publiques. J'ai l'intention de me limiter à un travail d'écrivain dans les limites des lois allemandes. — Trotsky. »

Il ne s'agissait donc plus déjà du droit *démocratique* d'asile, mais bien de celui de séjourner en Allemagne dans une *situation exceptionnelle*. La leçon de démocratie que mes adversaires avaient l'intention de m'offrir devenait tout de suite une interprétation restreinte. Mais les choses n'en restèrent pas là. Quelques jours après je reçus par dépêche une nouvelle question du Dr Rosenfeld : Consentirais-je à ne venir en Allemagne que dans le but de recevoir des soins médicaux? Je répondis par télégramme :

« Je demande que l'on m'accorde tout au moins la possibilité de séjourner en Allemagne pour une période de cure qui m'est absolument indispensable. »

Ainsi dans cette étape, le droit d'asile se rétrécissait au point de devenir celui d'une *cure*. La leçon de démocratie par l'exemple qui m'avait été promise se réduisait de plus en plus. J'indiquai toute une série de médecins allemands qui m'avaient soigné au cours des dix dernières années et dont l'aide m'était maintenant plus nécessaire que jamais. Les représentants de la presse allemande à Constantinople estimaient que mon admission en Allemagne était assurée. Comme on le verra par ce qui suit, j'envisageais cette question avec moins d'optimisme, mais je n'excluais pas l'éventualité d'un succès.

Vers les fêtes de Pâques, une nouvelle note se fit jour dans la presse allemande : on estimait dans les milieux gouvernementaux que Trotsky n'est pas *si malade* qu'il ait absolument besoin de l'assistance médicale des médecins et des stations thermales allemandes. J'ignore quel fut le médium qui transmet ces renseignements aux cercles dirigeants d'Allemagne. Le 31 mars, je télégraphiai au Dr Rosenfeld :

« Conformément aux communiqués parus dans la presse, je ne serais pas suffisamment malade, dans un état assez désespéré pour avoir la possibilité d'entrer en Allemagne. Je demande : Lœbe m'offre-t-il le droit d'asile ou le droit au cimetière? Je suis prêt à me soumettre à n'importe quel examen de n'importe quelle commission médicale. Je m'engage à quitter l'Allemagne après avoir achevé ma cure. — Trotsky. »

Ainsi, dans l'espace de quelques semaines, le principe démocratique avait subi une triple amputation. Le droit d'asile s'était transformé tout d'abord en celui de séjourner dans une situation exceptionnelle, ensuite en droit à la cure, enfin en droit au cimetière. Cela signifiait que je ne pourrais plus apprécier les avantages de la démocratie dans toute leur étendue qu'en qualité de cadavre.

Dès le 19 Mars j'écrivais, entre autres choses, dans une lettre adressée au Dr Rosenfeld :

« Permettez-moi de vous exposer brièvement, à vous en tant que défenseur de mes intérêts et non pas au membre du parti social-démocrate, comment je juge la situation. Poussé par le discours de Lœbe, je me suis adressé il y a un mois au gouvernement allemand. Il n'y a toujours pas de réponse. Il semble que Staline se soit entendu dans cette affaire avec Streseman pour ne pas m'admettre en Allemagne, in-